

# PARTICULIERS

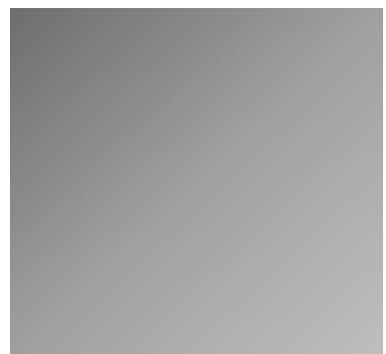
Conditions tarifaires  
en vigueur au 1er  
janvier 2019  
Mise à jour suite aux  
engagements des  
banques du 11  
décembre 2018  
Tarifs TTC - Particuliers

2019



## VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Nous nous engageons à ne pas  
augmenter nos tarifs bancaires  
pour les particuliers en 2019



QUI S'IMPLIQUE  
**FRANCHEMENT**  
DANS LES PROJETS ET  
LES ÉVÈNEMENTS DE  
SON TERRITOIRE ?

UNE BANQUE  
**FRANCHEMENT**  
MUTUALISTE

**DEVENEZ SOCIÉTAIRE  
DU CRÉDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE**  
[#jedevienssocietaire](https://www.ca-loirehauteloire.fr)

**CA**  
LOIRE HAUTE-LOIRE  
Toute une banque  
pour vous

Rendez-vous sur [ca-loirehauteloire.fr](http://ca-loirehauteloire.fr)

\* Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual Loire Haute-Loire. Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège Social : 94 rue Bergson B.P. 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 R.C.S. Saint-Etienne. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurances sous le n° 07 023 097

Chère cliente, Cher client, Cher sociétaire,

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, banque régionale, fortement attachée à ses valeurs de proximité, s'implique au quotidien dans son rôle de conseil et d'expertise avec la volonté de vous apporter une qualité de service optimale. Chaque jour, la Caisse régionale réaffirme son statut d'entreprise régionale utile, active sur son territoire et capable de soutenir les différents acteurs de l'économie régionale.

Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.

N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.

Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : [www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS <sup>(1)</sup>

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Votre conseiller reste à votre disposition pour tout complément d'information ou pour détailler avec vous vos opérations bancaires.

### Abonnement à des services de banque à distance (internet) :

Internet Crédit Agricole En Ligne gestion (Hors coût du fournisseur d'accès Internet)

Service inclus dans le socle du « COMPTE A COMPOSER » 

Gratuit

### Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

Service d'alerte par SMS 

0,27€/SMS

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard - Visa

42,00€/an

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : MasterCard - Visa

42,00€/an

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : L'Autre carte

17,85€/an

### Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

1,00€/retrait  
(à partir du 4ème  
retrait par mois)

### Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :

En agence 

Par Internet

3,95€/virement

Gratuit

### Paielement d'un prélèvement SEPA :

Prélèvement (frais par paielement d'un prélèvement SEPA)

Gratuit

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Gratuit

### Commission d'intervention : (2)

Par opération (3)

Plafond mensuel

8,00€

80,00€

### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paielement

Sécuricompte & Sécuricompte plus 

24,00€/an

### Tenue de compte

3,00€/trim soit  
12,00€/an

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : [www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)

(2) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Commission perçue que l'opération soit payée ou non.

(3) 1ère commission mensuelle offerte pour les moins de 25 ans.

## 6 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Opérations de change

## 7 BANQUE A DISTANCE

Vos accès sécurisés Crédit Agricole En ligne  
Services d'alertes (SMS – mail)

## 8 VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

- Cotisation carte
- Paiement par carte
- Retrait par carte
- Autres services par carte

### Virements (SEPA)

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

### Chèque

Vos opérations internationales

## 11 OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte A Composer  
Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière  
Offre Eko

## 14 IRREGULARITES ET INCIDENTS

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incident de paiement

## 15 DECOUVERTS ET CREDITS

Découverts  
Crédits à la consommation  
Crédits immobiliers  
Vie des prêts

## 17 EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire  
Placements financiers

## 19 ASSURANCES ET PREVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches  
Assurances pour vos biens  
Assurances de vos comptes

## 20 OFFRES JEUNES

Services d'alertes (SMS – mail)  
Cotisation carte  
Paiement et retrait par carte  
Cotisation à une offre groupée de services  
Commission d'intervention  
Frais de dossier sur prêt personnel non permanent

## 21 SUCCESSION

Règlement d'un dossier succession

## 22 UNI-MEDIAS

## 23 RESOUDRE UN LITIGE

*Le présent document, non publicitaire, est mis à la disposition du public en application de l'article L312-1-1 du code Monétaire et Financier. Il pourra être modifié à l'initiative du Crédit Agricole, conformément à l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier et dans les conditions prévues contractuellement. Lorsque les prestations y sont soumises, les tarifs indiqués tiennent compte de la TVA, au taux en vigueur lors de leur édition (taux de TVA en vigueur de 20% au 01/08/2018).*

**Ouverture, transformation, clôture**

- Ouverture d'un compte de dépôt ▲ **Gratuit**
- Clôture/transfert de compte ▲ **Gratuit**
- Désolidarisation du compte-joint **33,50€**
- Service d'aide à la mobilité **Gratuit**
- Services bancaires de base (4) : **Gratuit**

(4) (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲

**Tenue de compte**

- Tenue de compte ▲ **3,00€/trim**  
(Sauf détention Compte Services ou Compte à Composer)
- Edition d'un Relevé d'Identité Bancaire **Gratuit**
- Changement d'agence ou d'adresse **Gratuit**

**Services en agence**

- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dès lors que le service équivalent ne peut être obtenu au distributeur automatique de billets de l'agence concernée ▲ **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque par carte minute **2,00€/retrait**
- Mise à disposition de fonds par carte minute délivrée **20,00€**
- Frais de versement d'espèces ▲ **Gratuit**
- Frais de location de coffre :
  - Coffre avec valeur du contenu < 5 000€ **33,75€/an**
  - Coffre avec valeur du contenu < 30 500€ **78,80€/an**
  - Coffre avec valeur du contenu < 152 500€ **174,40€/an**
  - Coffre avec valeur du contenu < 457 500€ **298,30€/an**
  - Coffre location temporaire 1 mois **28,70€/mois**
- Frais de recherche de documents (hors frais de photocopie)
  - Documents simples **12,25€**
  - Documents complexes (+ de 10 documents) **selon devis**
- Photocopie à l'unité **1,50€**

**Opérations de change**
**Relevés de compte**

Périodicité d'envoi	Relevé de compte "papier"	E-documents
Mensuelle ▲	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Bimensuelle	<b>2,25€/mois</b>	<b>Gratuit</b>
Décadaire	<b>2,65€/mois</b>	<b>1,17€/mois</b>
Journalière	<b>0,80€/relevé</b>	<b>0,38€/relevé</b>

- Choix de l'envoi pour le relevé de compte :
  - Un relevé regroupant l'ensemble des comptes de la famille **Gratuit**
  - Un courrier par personne avec un relevé par compte **Gratuit**
  - Un courrier par compte **5,00€/mois**
- Relevé complémentaire **5,00€/relevé**
- Changement de jour habituel de relevé **Gratuit**
- Relevé annuel de consommation de produits et services **Gratuit**
- Relevé global épargne/crédit trimestriel **6,40€**
- Relevé global épargne/crédit semestriel **8,90€**
- Relevé global épargne/crédit annuel **13,45€**

	Chèque de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat			<b>5,00 € (5)</b>
Vente	<b>Gratuit</b>	<b>3,00 € (7)</b>	<b>5,00 € (6)</b>

(5) Une décote de 3,00€ est appliquée pour toute commande inférieure à 100,00€

(6) Une décote de 3,00€ est appliquée pour toute vente inférieure à 50,00€

(7) Gratuit pour toute vente inférieure à 50,00€

## Vos accès sécurisés Crédit Agricole en ligne

Tarifs hors coût de communication, variable par opérateur

**Agence en ligne**

**04 77 042 043** 

• Assurances auto, habitation  
• Informations commerciales...

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h - le samedi de 8 h 30 à 15 h 30.  
prix d'un appel local depuis un poste fixe

**Internet**

[www.ca.loirehauteloire.fr](http://www.ca.loirehauteloire.fr) 

**Internet Mobile**

<http://m.ca-loirehauteloire.fr> 

  
**Ma Banque**

- **Abonnement à des services de banque à distance sur Internet :**
- **Un service complet de gestion de vos comptes Crédit Agricole Loire Haute-Loire comprenant les virements interbancaires**  **Gratuit**
- **Invest Store Initial : gestion de vos titres par Internet (8)** **1,90€/mois**
- (8) Gratuit pour tout détenteur de CTO / PEA / PEA PME.*
- **Invest Store Intégral : gestion de vos titres par Internet** **Gratuit**

— **Application mobile Ma Banque**

— **Application mobile Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB**  **Gratuit**

*Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.*

## Services d'alertes (SMS – mail)

● **Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :**

- **Mini relevé (service mobile à jour fixe par compte)** **2,05€/mois**
- **Alertes (9) :**  **0,27€/SMS**
  - Mise à disposition des moyens de paiement
  - Alerte temps réel gestion
  - Alerte solde débiteur
  - Alerte solde disponible
  - Alerte souplesse du découvert
  - Alerte achat à distance
  - Alerte écopage

*(9) Toutes les alertes envoyées par mail sont gratuites.*



## Cartes

### Cotisation carte

● Carte de retrait : libre-service bancaire	14,90€/an
● Carte de paiement à autorisation systématique : l'Autre carte ▲	17,85€/an
● Carte de paiement internationale à autorisation systématique : MasterCard	33,00€/an
● Carte de paiement internationale à autorisation systématique : MasterCard Eko	35,00€/an
● Carte de paiement internationale à débit immédiat : VISA et MasterCard	42,00€/an
● Carte de paiement internationale à débit immédiat : MasterCard ASSE 	42,90€/an
● Carte de paiement internationale à débit immédiat : VISA premier et MasterCard Gold	125,00€/an
● Carte de paiement internationale à débit différé : VISA et MasterCard	42,00€/an
● Carte de paiement internationale à débit différé : VISA premier et MasterCard Gold	125,00€/an
● Carte de paiement internationale à débit différé : VISA Infinite et MasterCard World Elite	300,00€/an

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf L'Autre Carte) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère à compter de la souscription de la seconde carte.

Bonus Gold (carte niveau Premium) : 5 cts à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et chaque retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

### Paielement par carte

● Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009	<b>Gratuit</b>
● Autres paiements par carte	0,24€ + 2,55%

### Retrait par carte

● Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen	
— Au Crédit Agricole en France	<b>Gratuit</b>
— Dans une autre banque (10)	1,00€/retrait
● Autres retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	3,40€ + 2,55%
● Autres retraits d'espèces au guichet d'une autre banque	7,00€ + 2,20%

(10) Gratuit pour les cartes Gold, Visa 1<sup>er</sup>, Platinum, Infinite et World Elite. Appliqué à partir du 4<sup>ème</sup> retrait par mois pour les autres cartes à l'exception de l'Autre Carte facturé dès le 1<sup>er</sup> retrait par mois.

### Autres services par carte

● Frais d'opposition (blocage) de la carte par le porteur suite à perte ou vol	<b>Gratuit</b>
● Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	<b>Gratuit</b>
● Envoi au domicile des cartes renouvelées à l'échéance ou remplacées pour défectuosité (sous pli simple)	<b>Gratuit</b>
● Envoi de carte au domicile du client "en recommandé" 	8,15€
● Mise à disposition de la carte dans une autre CR	8,15€
● Envoi de carte à l'étranger 	20,00€
● Réédition du code confidentiel 	9,00€
● Remplacement de carte avant échéance	5,00€
● Fabrication de carte en urgence	15,30€
● Modification ponctuelle du plafond d'opérations carte	8,00€
● Recherche sur un paiement ou un retrait	14,05€
● Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,10€


**Virement (SEPA) ▲**

*Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA*

● Frais par virement vers un compte détenu dans l'une des Caisses Régionales du Crédit Agricole :	
— Frais par virement occasionnel (différé ou non)	Gratuit
— Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
● Frais par virement vers les autres banques françaises et européennes <i>soumis au Règlement européen n°924/2009</i>	
— Frais par virement occasionnel en agence 	3,95€
— Frais par virement occasionnel par internet	Gratuit
— Frais de mise en place d'un virement permanent par opération en agence 	1,10€
— Frais de mise en place d'un virement permanent par opération sur internet	Gratuit
● Emission d'un virement occasionnel différé	5,00€
● Modification des caractéristiques d'un virement	Gratuit
● Demande d'annulation de virement	12,25€
● Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision par internet (11)	20,00€
● Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

*(11) Frais intégrant la commission d'intervention.*

**Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA**

*Soumis au règlement européen 924/2009*

● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	Gratuit
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	Gratuit
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲	Gratuit
● Révocation et opposition d'un prélèvement SEPA	Gratuit
● Prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision (Frais intégrant la commission d'intervention)	
— Par prélèvement d'un montant ≥ 20€	20,00€
— Par prélèvement d'un montant < 20€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
● Information premier prélèvement	1,00€

**Chèque**

● Paiement d'un chèque	Gratuit
● Remise de chèque(s) ▲	Gratuit
● Frais d'émission d'un chèque de Banque ▲	12,75€
● Renouvellement automatique de chéquier et mise à disposition en agence	Gratuit
● Envoi de chéquier sous pli simple à la demande du client	1,50€
● Envoi de chéquier en recommandé à la demande du client	6,10€
● Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur	14,00€
● Remise de chèque sur DOM TOM	2,50€

**Vos opérations internationales**

• Frais de mise en place d'un virement permanent	<b>15,30€</b>
• Diverses interventions : recherche de fonds égarés, fraude	<b>204,00€</b>
• Commission de change, appliquée au montant de l'opération	<b>0,11%</b>
— Minimum	<b>17,25€</b>
— Maximum	<b>102,00€</b>

	Emission	Réception
Emission d'un chèque en € ou devises/Emission d'un Chèque de Banque (12) (13)	0,15% (mini 20,40€ - maxi 102,00€)	0,15% (mini 20,40€ - maxi 102,00€)
Emission d'un virement SEPA en € dans n'importe quel pays de la zone SEPA	<b>3,95 €</b>	<b>Gratuit</b>
Emission d'un virement SEPA dans l'EEE en devises (14) ou émission d'un virement non SEPA en euros ou en devises (14)	0,11% (14) (mini 17,25€ - maxi 102,00€)	15,30 €

(12) En sus frais de dossier de 30,10€ pour les chèques de banque émis en euros ou devises.

(13) Hors commissions de change, en sus frais de port si crédit après encaissement.

(14) Si frais à la charge du donneur d'ordre, application des frais réels avec un minimum de 15,00€.

## Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte A Composer

► Vos essentiels du quotidien		
<p><b>Socle</b></p>	<p><b>Tenue de compte</b>            Abonnement à des services de banque à distance (internet) : Crédit Agricole En Ligne « Gestion »            Frais d'envoi (sous pli simple) de chéquier (pour les renouvellements)            Envoi (sous pli simple) carte à domicile (pour les renouvellements)            Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA            Information premier prélèvement SEPA            Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :            - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur            - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement            Relevé de compte papier (mensuel) ou électronique (mensuel ou quinzaine)            Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)</p>	<p>2,10€/mois (16)</p>
► Vos univers de besoins		
<p><b>Module Maîtrise du Découvert</b> souscrit à partir du 01/07/2017</p>	<p>- Assurance SécuriCOMPTE Découvert (15)            - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert            - Ristourne des intérêts débiteurs (forfait annuel) : (17)            découvert ≤ 500€ (ristourne d'agios 5€)            découvert &gt; 500€ et ≤ 1 000€ (ristourne d'agios 10€)            découvert &gt; 1 000€ et ≤ 2 000€ (ristourne d'agios 15€)            découvert &gt; 2000€ ( ristourne d'agios 20€)</p>	<p>2,15€/mois            2,90€/mois            3,80€/mois            5,00€/mois</p>
<p><b>Module Maîtrise du Découvert</b> souscrit avant le 01/07/2017</p>	<p>découvert ≤ 300€ (ristourne d'agios 5€)            découvert &gt; 300€ et ≤ 800€ (ristourne d'agios 10€)            découvert &gt; 800€ et ≤ 1200€ (ristourne d'agios 15€)            découvert &gt; 1200€ et ≤ 2000€ (ristourne d'agios 20€)            découvert &gt; 2000€ (maxi 3000€, ristourne d'agios 25€)<sup>(15)</sup></p>	<p>1,32€/mois            2,23€/mois            3,05€/mois            3,95€/mois            5,20€/mois</p>
<p><b>Module Budget Assurances</b></p>	<p>Assurance SécuriBUDGET/SécuriBUDGET <b>Premium</b>            (auto, habitation, santé, GAV, protection juridique, assurances emprunteur)</p>	<p><b>Classique 1,70€/mois</b>  <b>Premium 3,50€/mois</b></p>
<p><b>Module Compte Sécurisé</b></p>	<p>Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE <b>Premium</b> (15)            Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur            Retrait d'espèces de dépannage            Réédition carte urgente            Réédition code confidentiel</p>	<p><b>Classique 2,70€/mois</b>  <b>Premium 4,20€/mois</b></p>
<p><b>Module Epargne Pilotée</b></p>	<p>Assurance SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE <b>Premium</b> (15)            Mandat d'épargne (18)            Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »            Abonnement à des services de banque à distance (internet) : Crédit Agricole En Ligne Invest Store Initial            Relevé Global Annuel (épargne, crédits, assurances...)            Relevé Global Trimestriel <b>Premium</b></p>	<p><b>Classique 2,10€/mois</b>  <b>Premium 2,70€/mois</b></p>
<p><b>Modules Suivi @ssuré</b></p>	<p>Assurance SécuriWEB/SécuriWEB <b>Premium</b> (15)            Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :            - alerte achat à distance            - mini relevés (1/semaine)            - alerte temps réel de gestion</p>	<p><b>Classique 3,00€/mois</b>  <b>Premium 3,80€/mois</b></p>

(15) Contrats\* assurés par CAMCA, Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 PARIS. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole.

## Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière (19)

► Vos essentiels du quotidien		
<p><b>Le Socle</b></p>	<p>Tenue de compte            Abonnement à des services de banque à distance (internet) : Crédit Agricole En Ligne « Gestion »            Envoi (sous pli simple) carte à domicile (pour les renouvellements)            Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA            Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :            - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur            - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement            Relevé de compte papier (mensuel) ou électronique (mensuel ou quinzaine)</p>	
► Votre univers de besoins		
<p><b>Module Budget Protégé (21)</b></p>	<p>Ouverture et clôture de compte            Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte »            Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)            Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ / mois            Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :            - Les commissions d'intervention ;            - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;            - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;            - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;            - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;            - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;            - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;            - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;            - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.            Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.            Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.            2 chèques de banque par mois            Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)            Un changement d'adresse (1 fois / an)            Versement d'espèces en agence            Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque</p>	<p>1,00€/mois (20)</p>

(16) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 22).

(17) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du montant des agios dans la limite du forfait annuel selon le module choisi.

(18) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie (mandat écopage).

(19) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(20) En application de l'article R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

(21) Offre soumise à conditions, destinée aux clients sans chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.

### Dégressivité tarifaire

Pour toute souscription du Compte A Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire sur le montant total dont les modalités sont les suivantes :

- Montant compris entre 4,1€ et 5,1€ -5%
- Montant compris entre 5,1€ et 7,15€ -10%
- Montant compris entre 7,15€ et 9,18€ -15%
- Montant égal ou supérieur à 9,18€ -20%
- Pour les détenteurs de 2 Comptes A Composer -50% dès le 2<sup>ème</sup>
- Compte A Composer de 26 ans au 27<sup>ème</sup> anniversaire -30%

En plus : les options bénéficient de l'application automatique du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

### Cotisation à une offre groupée de services : Le Compte Service

Commercialisation arrêtée

- OPTIMUM 8,90€/mois
- EPARGNE 6,40€/mois
- DECOUVERT 6,20€/mois
- EQUILIBRE 4,80€/mois
- INITIAL 2,85€/mois

**Offre Eko**

Gestion du compte		
Abonnement à des services de banque à distance (internet) : Crédit Agricole En Ligne « Gestion »	2,00€/mois	
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
- alerte si solde du compte inférieur du compte inférieur à 20 €		
- alerte essentielle - solde débiteur		
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole		
E-relevé mensuel		
Moyens de paiement		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard Eko »		
Renvoi du code confidentiel de la carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Opposition faite par le titulaire de la carte		
Frais de refabrication de la carte		
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA		
Chéquier		
Retrait d'espèces par carte		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Loire Haute-Loire		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole		
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise		
Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an		

**L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.**

**Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.**

**En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :**

- **Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque**
- **Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque**

BON À SAVOIR



*Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.*

## Commission d'intervention

● (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non).

— Par opération (22)	8,00€
— Plafond mensuel	80,00€

● Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte – article L.312-1 du Code Monétaire et Financier) et la clientèle ayant souscrit l'offre CAC Module Budget Protégé (clientèle en situation de fragilité financière)

— Par opération	4,00€
— Plafond mensuel	20,00€

(22) 1ère commission mensuelle offerte pour les moins de 25 ans.

## Opérations particulières

● Frais de retour de courrier (NPAI, client inconnu à l'adresse)	18,00€
● Frais de gestion de compte en inactivité ▲	30,00€/an
<i>Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.</i>	
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (8 jours)	8,15€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (30 jours LCC)	12,75€
● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (40 jours)	Gratuit
● Lettre de dénonciation de découvert	18,50€
● Frais par saisie attribution, saisie conservatoire ou saisie sur valeurs mobilières	79,17€
● Frais pour opposition administrative	10% maximum du montant dû au Trésor Public*
● Frais pour Avis ou Opposition ou Saisie à Tiers Détenteur	10% maximum du montant dû au Trésor Public*
● Frais de mainlevée par ATD, saisie attribution, saisie conservatoire	29,25€
● Procédure civile vaine	12,54€
● Mise à disposition de somme insaisissable	Gratuit
● Frais de mise en place de saisie sur pension alimentaire	100,00€

\* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

## Incident de paiement

● Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16,00€
● Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (23) :	
— Montant ≤ à 50€	30,00€/chèque
— Montant > à 50€	50,00€/chèque
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
● En cas d'interdiction bancaire	
— Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention d'une interdiction bancaire	30,00€
— Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00€
● Frais par rejet de chèque pour un autre motif que défaut de provision	Gratuit
● Chèque reçu impayé	Gratuit
● Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (23) :	
— Par prélèvement d'un montant ≥ 20€	20,00€
— Par prélèvement d'un montant < 20€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté

(23) Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, frais de lettre d'information préalable, frais de blocage de provision, frais de certificat de non-paiement.

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

<ul style="list-style-type: none"> <li>Les commissions d'intervention</li> <li>Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</li> <li>Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</li> <li>Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision</li> <li>Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision</li> <li>Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision</li> <li>Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> <li>Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</li> <li>Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> </ul>	25,00€/mois
--	-------------

### Découverts

- **Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)**

*(Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer de fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue)*

— Taux débiteur annuel (24) : Nous consulter  
 — Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal (25) : Plafond du taux réglementaire

- **Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois**

— Taux débiteur annuel (24) : Nous consulter  
 — Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal (25) : Plafond du taux réglementaire

- **Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois**

— Taux débiteur annuel (24) : Nous consulter  
 — Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal (25) : Plafond du taux réglementaire

- **Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois**

— Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle.  
 — Le TAEG applicable (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur le contrat. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

- **Mise en place d'une autorisation de découvert passager** 8,15€

*(24) Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération. Le taux de l'usure est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.*

*(25) Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.*

### Crédits à la consommation

#### Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

- **Prêt à Consommer (auto, confort, trésorerie), frais de dossier** 1,00% du nominal
- Minimum 50,00€
- Maximum 120,00€

**Crédit renouvelable**
**● Compte Supplétis**
**Nous consulter**

*Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale.*

*Le coût total de ce crédit dépend de son utilisation et varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.*

*Le Compte Supplétis est associé :*

*— à une carte de paiement « crédit ou comptant » (carte MasterCard Twin ou Gold MasterCard Twin). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Cartes ».*

*— à une assurance facultative en couverture de 100% du prêt pour l'emprunteur sur le montant utilisé, selon le montant du capital attribué. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA - siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris – Paris cedex 15. 334 028 123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.*

**Crédits immobiliers**
**● Prêt Epargne Logement**
**Gratuit**
**● Prêt à taux zéro**
**Gratuit**
**● Autres prêts, frais de dossier**
**1,00% du nominal**
**— Minimum**
**180,00€**
**— Maximum**
**800,00€**
**Vie des prêts**
**● Frais de constitution de garantie**
**Tarif variable selon le type de garantie**
**● Lettre d'information annuelle des cautions (Forfait annuel facturé à l'emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions)**
**20,00€**
**● Modification de la date d'échéance**
**35,00€**
**● Frais de report d'échéance**
**Gratuit**
**● Attestation diverse pour prêt**
**29,00€**
**● Modification du compte à débiter**
**Gratuit**
**● Réédition du tableau d'amortissement**
**14,00€**
**● Frais de jeu d'option non contractuelle**
**37,00€**
**● Mainlevée simplifiée de garantie**
**80,00€**
**● Changement/mainlevée/transfert de garantie**
**160,00€**
**● Frais d'avenant sur contrat/désolidarisation :**
**— Simple (26)**
**150,00€**
**— Complexe**
**Nous consulter**

*(26) Au plus 2 conditions modifiées hors garantie hypothécaire.*

**● Frais de dossier réaménagement de prêt (1<sup>er</sup> réaménagement)**
**450,00€**
**● Frais de dossier réaménagement de prêt (2<sup>ème</sup> réaménagement sur le même prêt)**
**750,00€**
**● Décompte de remboursement anticipé (Gratuit pour les prêts loi DCI (27))**
**29,00€**

*(27) Relevant de la Directive 2014/17/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 février 2014 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel et modifiant les directives 2008/48/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) n° 1093/2010 transposée par l'Ordonnance n° 2016-351 du 25 mars 2016 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation.*

**● Annulation offre de crédit immobilier**
**150,00€**



## Epargne bancaire

- Ouverture d'un produit d'épargne Gratuit
- Écopage : mandat de gestion des excédents de trésorerie (mandat épargne Actilibre) 1,40€/mois
- Tandem (placement des excédents de trésorerie) 13,80€
- Transfert de compte d'épargne hors Crédit Agricole (par compte transféré) 112,20€

## Placements financiers

### Epargne boursière

- Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan d'Epargne en Actions (PEA) Gratuit
- Clôture compte titres (gratuit pendant les 3 premiers mois suivant l'ouverture) 35,70€
- Transfert d'un compte titres hors Crédit Agricole, par compte transféré :
  - Par compte avec encours <= 50 000€ 122,40€
  - Par compte avec encours > 50 000€ 183,60€
- Inscription de titres en nominatif pur (par ligne) 61,20€
- Inscription de titres en nominatif administré (par ligne) 15,00€
- Mise en place de dossier titres non cotés 200,00€
- Duplicata IFU 15,30€
- Relevé IFI (par relevé) 33,80€
- Frais examen titres 10,20€
- Opposition sur bons, mainlevée d'opposition sur bons 28,10€
- Commission de règlement différé (CRD) par jour de portage 0,0245%
- Arbitrage OPC Droits d'entrée réduits
- Frais de courtage ETF Identique aux actions
- Arbitrage assurance vie Gratuit

## Placements financiers

### Droits de garde (détail du calcul des frais)

- Frais à la ligne + frais en % de la valeur boursière au 31/12 de l'année de référence par compte

Type de valeurs	Nature Tarif	Tarif à la ligne	Tarif au % valeur
Crédit Agricole (CA)	Bons de caisse, DAT, Parts sociales, CCI, Titres participatifs CA	Gratuit	Gratuit
	SICAV FCP CA	Gratuit	0,06%
	Actions, Obligations CA	Gratuit	0,10%
Autres établissements	OPCVM, FCP, Or	4,38 €	0,26%
	Obligations	4,38 €	0,15%
	Actions, CCI, Bons de souscription	4,38 €	0,21%

- Prélèvement annuel par compte :
  - Plancher 36,00€
  - Plafond 410,00€



## Placements financiers

Frais de courtage sur actions et obligations

### • Les offres de base par compte :

Type de valeurs	AGENCE	FIL BOURSE	INVEST STORE INITIAL
Frais fixe à la ligne	5,20 €		Gratuit
Obligations et Actions France - Etranger	1,35%	1,13%	0,56%
Minimum de perception	Bourse France		8,20 €
	Bourse Etrangère		16,30 €

### • Offre Invest Store Intégral (28) par compte :

Type de valeurs	Tarif	
Bourse France	ORDRE <= 1 100€	0,99€/ordre
	ORDRE > 1 100€	0,09% de la valeur de l'ordre
Bourse Etrangère	0,56% de la valeur de l'ordre (mini 16,30€)	
Ordre par téléphone en sus	8,00 €	
Commission de service (nombre d'ordres annuel < 24)	96,00€/an	

Commission de courtage de la société de Bourse incluse à la tarification indiquée, frais de marché de la plateforme de négociation non inclus.

(28) Pour les titulaires d'Invest Store Intégral, aucune opération ne peut être effectuée par les agences. Possibilité d'opérations SRD et/ou Warrant (tarif nous consulter).

## Placements financiers

Frais de courtage sur droits de souscription

Type de commission	Agence	Fil Bourse	Invest Store Initial	Invest Store Intégral
Commission	1,32%	1,11%	0,55%	0,30%
Minimum perception	3,50 €		1,75 €	

## Placements financiers

Autres services : Gestion Conseillée

Encours arbitrables : Floriane - Floriagri - Espace Liberté 2 - CTO PEA	1 contrat en gestion conseillée	2 contrats en gestion conseillée	3 contrats et + en gestion conseillée
> 20 000€	50,00€ / trim	70,00€ / trim	90,00€ / trim

Facturation du service par contrat, CTO et PEA inclus

## Placements financiers

Opérations sur l'or

• Achat – Vente d'or :	1,60%
— Minimum de perception	23,00€
— Conditionnement avec sac plombé	8,00€
— Frais d'expédition, retour des valeurs	Nous consulter
• Opération sur lingot : frais d'essai et réfection de bulletin	55,00€



## Assurances (29) pour vous et vos proches

## Assurances (29) pour vos biens

Tarif variable en fonction de votre situation, pour une étude personnalisée, nous consulter.

Retrouver tous nos produits d'assurance sur [www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)

- L'assurance complémentaire santé
- L'assurance responsabilité civile
- L'assurance protection juridique
- L'assurance des accidents de la vie
- L'assurance garantie décès / obsèques

- L'assurance automobile
- L'assurance multirisque habitation
- L'assurance garantie locative
- L'assurance deux roues
- L'assurance tous mobiles

## Assurances (30) de vos comptes

Tarifcation annuelle par compte

	Tarif Standard	Tarif Premium
● SécuriWeb : Acheter à distance par carte bancaire en toute sécurité et sérénité 	15,00€	30,00€
● SécuriEpargne : Garantir une indemnité équivalente à votre effort d'épargne sur livrets 	3,00€	22,56€
● SécuriBudget : L'assurance en cas de coups durs (PTIA / ITT / LE) 	20,40€	42,00€
● SécuriZen : La garantie d'un complément de revenu 	22,80€	
● SécuriLivrets : Préserver ses économies sur livrets même en cas de coups durs 	22,80€	
● SécuriPel : Mener à bien un projet même en cas de coups durs	30,00€	
● Sécuricompte : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement 	24,00€	50,40€
● Sécuricompte découvert : < = 300€	16,20€	
● Sécuricompte découvert : de 301€ à 800€	27,72€	
● Sécuricompte découvert : de 801€ à 1 200€	39,12€	
● Sécuricompte découvert : de 1 201€ à 2 000€	50,76€	
● Sécuricompte découvert : > 2 000€	68,04€	

(29) Contrats\* assurés par PACIFICA. Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281.415.225€ entièrement libéré. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole.

(30) Contrats\* assurés par CAMCA, Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le n° Siret 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 PARIS. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole.


**Services d'alertes (SMS – mail)**
**● Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS :**
**Gratuit**

- Mise à disposition des moyens de paiement
- Alerte temps réel gestion
- Alerte solde débiteur
- Alerte solde disponible
- Alerte souplesse du découvert
- Alerte achat à distance
- Alerte écopage

**Cotisation carte <sup>(31)</sup>**

- Carte Mozaïc de paiement (pour les 18 / 25 ans) 22,00€/an
  - Carte Mozaïc de paiement à autorisation systématique (pour les 12 / 25 ans) 20,00€/an
  - Carte Mozaïc de retrait (pour les 12 / 25 ans) 13,00€/an
  - Carte Club ASSE (pour les 6 / 18 ans) 7,45€/an
  - Carte de paiement internationale à débit immédiat : MasterCard Sociétaire spéciale 18 – 25 ans (pour les 18 / 25 ans) 21,00€/an
  - Carte de paiement internationale à débit différé : MasterCard Sociétaire spéciale 18 – 25 ans (pour les 18 / 25 ans) 21,00€/an
- (31) Carte Mozaïc de paiement et Carte Mozaïc de retrait : 1 euro la première année.*

**Paiement et retrait par carte**
**● Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque et paiement par carte en devises ou hors de l'U.E <sup>(32)</sup>**
**Gratuit**

*(32) Pour les détenteurs d'une carte Mozaïc et MasterCard Sociétaire spéciale 18 – 25 ans. Pour les autres cartes, se reporter aux tarifs disponibles en page 8.*

**● Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque de la zone euro avec une carte de paiement internationale :**

- Pour les 3 premiers retraits DAB **Gratuit**
- A partir du 4ème retrait DAB 1,00€/retrait

**Cotisation à une offre groupée de services**

- Compte Service Mozaïc (commercialisation arrêtée) 2,95€/mois
- Compte A Composer pour les jeunes de 18 ans à 25 ans révolus : socle + 3 modules **Gratuit la 1<sup>ère</sup> année / puis – 50%**
- Pour les détenteurs de 2 Comptes A Composer ou plus **– 50% dès le 2<sup>ème</sup>**

**Commission d'intervention**
**● (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier, présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non)**

- Par opération <sup>(28)</sup> 8,00€
- Plafond mensuel 80,00€

**● Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte – article L.312-1 du code monétaire et financier) et la clientèle ayant souscrit l'offre CAC Module Budget Protégé (clientèle en situation de fragilité financière)**

- Par opération 4,00€
- Plafond mensuel 20,00€

**Frais de dossier sur prêt personnel non permanent**

- Mozaïc permis / projet **Gratuit**
- Prêt étudiant **Gratuit**



## Règlement d'un dossier succession

---

● Calculé sur le montant des avoirs au soir du décès	0,79%
▶ Minimum	70,00€
▶ Maximum	470,00€
● Frais de gestion annuels (dossier vacant > 1an)	30,00€

Dossier Familial	•47,60€/an		Détente Jardin	•17,60€/an
Santé Magazine	•31,60€/an		Régal	•23,90€/an
Maison Créative	•19,90€/an		Détours en France	•45,00€/an
Parents	•25,90€/an		PEP'S	•19,90€/an

(33) Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier, 75015 Paris – Service clients Uni-Médias : 09.69.32.34.40 (appel non surtaxé).

Vos interlocuteurs pour trouver une solution



**1 - Votre Directeur d'Agence :**

- Il est votre interlocuteur privilégié, n'hésitez pas à le contacter.



**2 - Le Service Qualité et Ecoute Clients :**

- Si la solution apportée par votre Directeur d'Agence ne vous satisfait pas, vous pouvez alors vous adresser au Service Qualité - Ecoute Client du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, 94 Rue Bergson BP524, 42007 SAINT ETIENNE Cedex 1 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet [www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr).

*L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.*

*Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :*

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

*le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.*



**3 - Le Médiateur :**

- Enfin si les échanges avec votre Agence, puis avec le Service Qualité Relation Client n'ont pas abouti à la résolution de votre litige, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec ses clients, a mis en place une procédure de médiation pour ses clients particuliers (entendu comme des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels). Vous pouvez solliciter gratuitement l'intervention du Médiateur du Crédit Agricole Loire Haute-Loire dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action. La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

**Monsieur Le Médiateur du Crédit Agricole Loire Haute-Loire**  
**146 rue Pasteur 01500 CHATEAU GAILLARD**  
<http://mediateur-ca-lhl.com>

- Si votre litige concerne le domaine des Assurances :  
**Monsieur Le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance «FFSA»**  
**La Médiation de l'Assurance TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9**  
<http://www.mediation-assurance.org>
- La plateforme européenne RLL pour des litiges de e-commerce :  
<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>
- Si votre litige porte sur un placement financier :  
**Monsieur le Médiateur AMF-autorité des marchés financiers,**  
**17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02**  
<http://www.amf-france.org>

**Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.**

**N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.**

**Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.**

**Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : [www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)**



**LOIRE HAUTE-LOIRE**

**Toute une banque  
pour vous**